

LEADER
2014 / 2020



LÉVEZOU
SYNDICAT MIXTE

COMITE DE PROGRAMMATION 29 juin 2018

Compte-rendu



UNION EUROPÉENNE



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

M. Alain FAUCONNIER, Président du GAL Grands Causses / Lévézou et M. Christian FONT introduisent la séance.

Le 4^{ème} comité de programmation, séance de sélection des opérations et d'attribution des fonds LEADER s'est réuni en décembre 2017. Lors de cette programmation, ont été programmées plus de 333 730 € de fonds LEADER, soit 10 % de l'enveloppe, pour 9 opérations.

Aujourd'hui il s'agit du cinquième comité de programmation.

M. FONT confirme que la règle du double quorum est respectée.

Le Comité de programmation délibère valablement lorsque le principe du double quorum suivant est respecté :

- au moins 50% des membres du Comité de programmation ayant voie délibérante sont présents au moment de la séance,
- au moins 50% des membres votant lors de la séance du Comité de programmation appartiennent au collège privé

Règle du double quorum	26/06/2018
50% des membres du Comité de programmation ayant voie délibérante sont présents au moment de la séance	26 /52
50% des membres votant lors de la séance du Comité de programmation appartiennent au collège privé	13/26

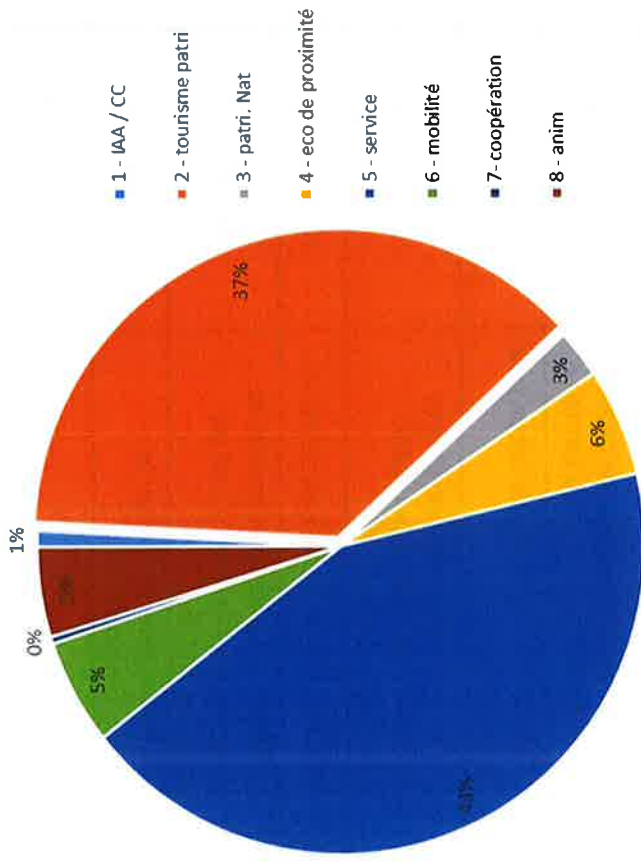
Le Comité peut délibérer valablement.

Avant d'examiner les projets et de les sélectionner, l'équipe du GAL propose un point d'étape sur le programme :

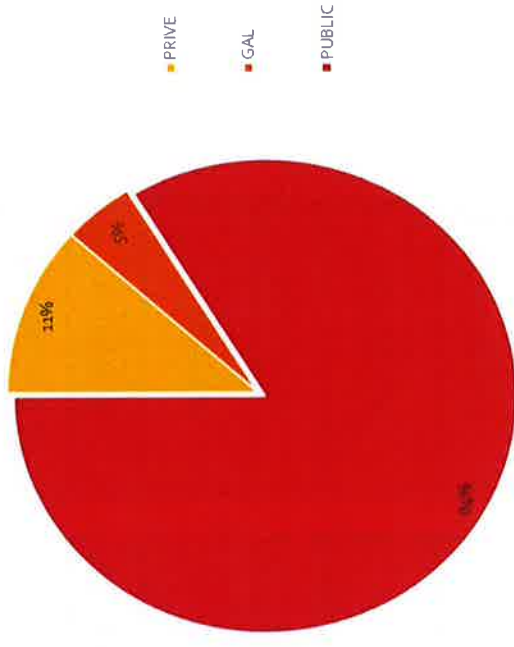
43 opérations programmées à ce jour, 1 783 458,54 euros de Leader pour 10,5 millions investis.

Sous mesure	Fiche-action (n°)	Total des paiements prévus sur 2014-2023				Programation par FA au 07/12/2017
		Enveloppe FEADER Au 07/12/2017	% par FA	solde après prog et modification de l'annexe du 07/12/2017		
19.2	1. gouvernance alimentaire, circuits-courts et industries agro-alimentaire	230 000,00 €	7,52%	215 000,00 €	15 000,00 €	
19.2	2. développer un tourisme durable : randonnée, itinérance et patrimoines	665 000,00 €	21,73%	1 576,33 €	663 423,67 €	
19.2	3. le patrimoine naturel : un capital pour le développement du territoire	240 000,00 €	7,84%	194 068,00 €	45 932,00 €	
19.2	4. développer et conforter l'économie de proximité	450 000,00 €	14,71%	349 396,93 €	100 603,07 €	
19.2	5. composer une offre de services publics et aux publics pertinent, équilibrée et innovante	770 000,00 €	25,16%	863,43 €	769 136,57 €	
19.2	6. la mobilité au service du territoire	345 000,00 €	11,27%	246 240,00 €	98 760,00 €	
19.3	7. mettre en œuvre des projets de coopération interterritoriaux ou transnationaux	60 000,00 €	1,96%	53 324,67 €	6 675,33 €	
19.4	8. animer, gérer et évaluer le programme LEADER	300 000,00 €	9,80%	216 072,10 €	83 927,90 €	
		3 060 000,00 €	100%	1 276 541,46 €	1 783 458,54 €	

Répartition de l'enveloppe programmées par FA



43 opérations programmées



A ce jour :

ENGAGEMENT :

43 dossiers programmés,

39 dossiers signés ou à la signature soit 90 %

PAIEMENT :

2 dossiers payés (acomptes)

10 dossiers en cours de traitement, dont 8 demandes de solde

14 dossiers en cours de montage, dont 11 demandes de solde

12 dossiers dont le projet est bien engagé

5 dossiers dont le projet n'a pas démarré ou démarre à peine

1 – Commune de SEVERAC D'AVEYRON

FA 2

Harmonisation
de la
Signalétique

SIL



Description du projet :

Mise en place de la Signalisation d'Information Locale (SIL) afin de mieux signaler les activités économiques, les services publics, les richesses du patrimoine et contribuer à fournir une alternative aux pré-enseignes présentes au bord des routes, tout en respectant la réglementation en matière de publicité. Il Restera 2 dossiers à programmer pour couvrir l'ensemble du territoire (les CC de Mont Rance et Rougier et Larzac Vallées : les travaux sont en cours).

Les + du projet :

- Action territoriale d'envergure (l'ensemble du territoire sera couvert),
- Attractivité du territoire,
- Faciliter l'accès aux services et commerces.

PLAN DE FINANCEMENT HT

Région Occitanie	12 777.00
Participations privées	22 600.00
SEVERAC D'AVEYRON	54 813.15
LEADER 2014-2020 sollicité	31 500.00
TOTAL HT	121 690.15

Régime d'aide d'Etat : aucun.

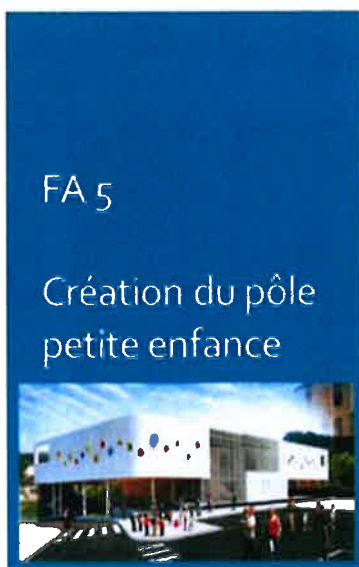
Avis du comité technique du 15/06/2018 : FAVORABLE

Avis règlementaire de la DDT de l'Aveyron : CONFORME

SELECTION de l'opération par le Comité de programmation du 29/06/2018 : AVIS FAVORABLE

NOTE : 17/24 (Cf. grille ci-jointe)

2 – Commune de MILLAU



Description du projet :

La ville de Millau dispose de 114 places en matière d'accueil de jeunes enfants, réparties en 3 établissements et une crèche familiale. En 2011 : les services de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) ont indiqué que les structures n'étaient plus adaptées. L'espace Jonquet a été retenu pour recevoir la nouvelle structure.

Le nouveau pôle sera un établissement dit « d'accueil de jeunes enfants ». Il regroupera 2 multi-accueil de 40 places chacun, 1 crèche familiale de 31 places avec regroupement de type halte-jeux dans les locaux du RAM, un RAM permettant la professionnalisation des assistantes maternelles libérales et une micro crèche de 10 places en centre-ville avec des horaires adaptés.

Les + du projet :

- offrir un accueil de qualité et une offre variée de modes de gardes aux familles,
- permettre la mixité sociale et le retour à l'emploi,
- création de postes : 6.8 ETP,
- rénovation urbaine par la requalification d'une friche industrielle.

PLAN DE FINANCEMENT HT

Région Occitanie	100 000
Département Aveyron	80 000
Etat	380 000
CAF	1 065 240
CCMGC	50 000
LEADER 2014-2020 sollicité	150 000
Commune de MILLAU	2 074 205
TOTAL HT	3 899 445

Régime d'aide d'Etat : SA 43783 services de base.

Avis du comité technique du 15/06/2018 : FAVORABLE

Avis règlementaire de la DDT de l'Aveyron : CONFORME

SELECTION de l'opération par le Comité de programmation du 29/06/2018 : AVIS FAVORABLE
NOTE : 18 + 5 DE BONIFICATION / 24 (Cf. grille ci-jointe)

Fiche action n°5

3- Commune de NANT



Description du projet :

Le réseau de santé est porté par une association de professionnels de santé, accompagnés de la CCLV qui a la compétence ingénierie de la santé. L'ARS a validé ce réseau le 27/09/2016. Les points de consultation prévus dans ce réseau se trouvent à la Cavalerie, Conus*, Fondamente, Saint Jean du Bruel* et Nant.

** déjà créé*

Les bâtiments des centres de consultations restent des compétences des communes, avec fonds de concours de la Communauté des Communes.

L'espace médico-social de Nant confortera le point de consultation de St-Jean du Bruel. Il accueillera l'ADMR, une offre de transport ambulance, le centre de soins, les infirmières libérales, un kiné et 2 cabinets de consultation pour des médecins ou des paramédicaux. Il intégrera également un hébergement pour les vacataires et les stagiaires.

Les + du projet :

- anticiper l'avenir en créant des conditions favorables pour l'installation de nouveaux professionnels de santé sur le secteur,
- maintenir et améliorer l'accès aux soins,
- maintien de l'emploi,
- maillage du territoire.

PLAN DE FINANCEMENT HT

Etat	200 000
Région Occitanie	130 000
Département de l'Aveyron	100 000
CCLV	200 000
LEADER 2014-2020 sollicité	125 000
Commune de NANT	600 065
TOTAL HT	1 355 065

Régime d'aide d'Etat : aucun

Avis du comité technique du 15/06/2018 : FAVORABLE

Avis règlementaire de la DDT de l'Aveyron : CONFORME

SELECTION de l'opération par le Comité de programmation du 29/06/2018 : AVIS FAVORABLE

NOTE : 18 / 24 (Cf. grille ci-jointe)

Fiche action n°6

4- Syndicat mixte du PNRCG

FA 6

Déploiement d'un service d'autopartage

Programme LEADER 2014-2020
GAI. Grands Carriers



Exemples de tarifs :

- Des courses 2 h + 15 km parcourus = 9,25 €*
- Une soirée entre amis = 6 h + 30 km parcourus = 22,50 €*
- La journée au vert = 12 h + 150 km parcourus = 63,50 €*

L'AUTOPARTAGE ARRIVE A COTE DE CHEZ VOUS

MILLAU
ST-AFFRIQUE

BESOIN D'UNE VOITURE
citiz!
véhicule Accessible en libre service
12h/24h pour une heure ou plus

1002 ZONE VERTUEUSE EN
MILIEU RURAL
N'EST PAS ENFERMÉE



Description du projet :

Le Parc porte une véritable « stratégie énergétique » sur le territoire (PCET, territoire à énergie positive pour la croissance verte, COTEC, label French Mobility...).

En 2017, le syndicat mixte du Parc a lancé une étude de faisabilité pour la mise en place d'un service d'autopartage. L'objectif : offrir un nouveau service de mobilité par la mise à disposition de véhicules issus de flottes professionnelles à la population sur les temps où ils ne sont pas utilisés.

Cette action se traduit par un partenariat avec Citiz Toulouse, opérateur d'autopartage professionnel, qui souhaite déployer son offre en milieu rural.

Le Syndicat mixte du parc, la commune de St-Affrique et l'Entreprise SEVIGNE participe à cette action en mettant chacun à disposition un véhicule de leur flotte.

Concrètement, les trois véhicules seront équipés d'un boîtier électronique permettant un accès aux adhérents Citiz et propriétaires des voitures via un badge. Les véhicules seront stationnés sur une place dédiée matérialisée. Ils seront intégrés à la plateforme Citiz et pourront être réservés par des tiers (ou par les salariés du propriétaire) sur le site internet. Les usagers devront s'inscrire au siège du Parc ou en ligne et paieront une location en fonction de la durée de l'emprunt et de la distance parcourue. Le Parc se chargera d'informer les utilisateurs potentiels et de les inscrire ainsi que de vérifier périodiquement le bon état général du véhicule. Citiz gèrera ensuite la finalisation de l'inscription et la gestion/facturation des comptes clients. Les salariés des collectivités/entreprises propriétaires des véhicules pourront utiliser le véhicule dans le cadre de trajets professionnels en le réservant sur la plateforme.

Le Syndicat Mixte du Parc coordonne et finance l'action (investissement, ingénierie, développement) et à ce titre sollicite le financement LEADER.

Les + du projet :

- Service innovant,
- Optimiser le temps d'utilisation des flottes professionnelles,
- Offrir un libre accès à un véhicule pour des locations de courte durée,
- Favoriser la démotorisation des petits rouleurs et offrir une solution de déplacement aux personnes non motorisées.

PLAN DE FINANCEMENT LEADER (HT)

Syndicat mixte PNRGC	19 543
LEADER 2014-2020 sollicité	18 039
TOTAL TTC	37 582

Régime d'aide d'Etat : SA 43783 services de base.

Avis du comité technique du 15/06/2018 : FAVORABLE

Avis règlementaire de la DDT de l'Aveyron : CONFORME

SELECTION de l'opération par le Comité de programmation du 29/06/2018 : AVIS FAVORABLE
NOTE : 16 / 24 (Cf. grille ci-jointe)

NOTE : 16/24 (Cf. grille ci-jointe)